

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par la société populaire de Pau (Basses-Pyrénées), lors la séance du 7 fructidor an II (24 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par la société populaire de Pau (Basses-Pyrénées), lors la séance du 7 fructidor an II (24 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 397;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22341_t1_0397_0000_9

Fichier pdf généré le 05/11/2020

famille ! Vos âmes bienfaisantes ont été déchirés des cris des patriotes jettés dans de noirs cachots, et vous n'y avez pas été sourds. Continuez, pères de la patrie, à lui faire de nouveaux prosélites, soyez aussi terribles aux conspirateurs et aux traîtres que favorables aux innocents. Vive la République, vive la Convention nationale, guerre aux tyrans, paix aux peuples ! S. et F.

M. RICHE (*maire*), J. FLEURIEL (*agent nat.*), BLONDEL LORIEUX (*off. mun.*), DUTERTRE, ROSSIGNOL GUEUREZ, DUVAL, GOUBIN, PORTIER FOREZ, POTTIER jeune, FRETÉ, Jacques François DURREL, ROSSIGNOL aîné, T. LIAND et une signature illisible.

b

[Le général de brigade Varin, commandant la presqu'île de Cherbourg, écrit de Cherbourg; il félicite, au nom des administrations civiles et militaires de la force armée de cette place, la Convention nationale sur l'énergie avec laquelle elle a déjoué l'infâme conjuration de Robespierre] (1).

c

[L'adminⁿ du distr. de Villefranche (2), à la Conv.; Villefranche, 24 therm. II] (3)

Représentants du peuple,

Quelle a été notre surprise ! Quelle a été notre indignation en apprenant les projets infâmes de Robespierre, de Couthon et leurs complices ! Nous vous félicitons de l'énergie et du courage que vous avez employé pour terrasser ces tyrans, ces nouveaux Catilina.

Pères de la patrie, n'abandonnez pas les rênes du gouvernement que la félicité publique une fois assurée, et que tous les despotes et autres monstres ne soient étouffés. Tous nos concitoyens partagent avec nous ces sentiments, sont comme nous dévoués à la représentation nationale et vouent à l'exécration les traîtres, les aristocrates, les fripons et les tyrans de toutes les espèces. Vive la République, vive la Convention ! S. et F.

BRESSON DURIEUX, FERAUD, TEILLARD (*agent nat.*), autre TEILLARD, BOULOZ (*présid.*), DENAVIT, BRIVOIS (*secrét.*).

d

[Les adminⁿ du distr. de Vervins (4), à la Conv.; Vervins, 27 therm. II] (5)

Représentants,

Depuis trop longtemps nous gémissions de voir la justice nationale paralysée par l'in-

fluence d'un seul homme. Vous avez repris l'attitude qui convient aux représentants d'un peuple libre et les scélérats qui voulaient nous dominer ont reçu le juste châtiment de leur criminelle audace. L'énergie que vous avez déployée pour les anéantir fera l'admiration des générations les plus reculées. Votre triomphe est celui de la vertu sur le crime, et là où finit la chaîne des longs forfaits des infâmes triumvirs, vous recommencez les actes de la justice nationale, qui ne cessera plus d'être à l'ordre du jour. Continuez, sages représentants, vos glorieux travaux, et en assurant par des lois sages une justice éclatante à l'innocence opprimée, faites trembler tous ceux qui tenteraient encore de conspirer contre notre liberté.

Pour nous, nous renouvelons ici le serment de demeurer fidèles à la République, d'en maintenir l'unité et l'indivisibilité jusqu'à la dernière goutte de notre sang, de continuer la pratique des vertus républicaines et de rester inviolablement attachés à la Convention nationale.

NOT (*vice-présid.*), HUIS, DUBOIS, COCHINARD, DALEY et 2 signatures illisibles, dont celle de l'agent national.

e

[La société populaire de Pau (1) remercie la Convention nationale d'avoir encore une fois sauvé la patrie, la félicite sur le courage et l'énergie qu'elle a déployés dans les journées des 9 et 10 thermidor, l'invite à rester à son poste et lui fait passer l'adresse suivante].

Aux quarante-huit sections de Paris.

Nous avons juré comme vous, braves Parisiens, de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir en les défendant. Ce serment inviolable a été le cri de ralliement des vrais amis de la patrie chaque fois qu'elle a couru quelque danger. Vous venez de vous montrer tels que vous fûtes dans ces occasions périlleuses qui menacèrent notre mère commune. La gloire vous accompagne, les événements sont des triomphes pour vous. Nous partageons sincèrement vos succès, comme nous imiterons vos exemples, si parmi nous des têtes altières essayaient de planer sur les nôtres. Malheur à celui qui ne rend pas hommage à l'égalité ! Périront les hypocrites, les dominateurs et les traîtres ! S. et F.(2).

f

[Les adminⁿ du distr. révol. de Boulogne-sur-Mer (3) aux présid. et membres de la Conv.; Boulogne, 13 therm. II] (4)

Représentants du peuple français,

La liberté doit beaucoup aux vrais patriotes de Paris. Il est du devoir de tous les hommes

(1) Bⁱⁿ, 7 fruct.

(2) Rhône.

(3) C 319, pl. 1302, p. 13. Mention dans Bⁱⁿ, 7 fruct.; M.U., XLIII, 139.

(4) Aisne.

(5) C 319, pl. 1302, p. 12. Bⁱⁿ, 7 fruct;

(1) Basses-Pyrénées.

(2) Bⁱⁿ, 7 fruct.; C. Eg., n° 737.

(3) Pas-de-Calais.

(4) C 319, pl. 1302, p. 11. Bⁱⁿ, 7 fruct.; M.U., XLIII, 138-139.